

**WMO OMM**

World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale
Organización Meteorológica Mundial
Всемирная метеорологическая организация
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية
世界气象组织

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300
CH 1211 Genève 2 – Suisse
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11
Fax: +41 (0) 22 730 81 81
wmo@wmo.int – wmo.int

Notre réf.: 6705551/2026/SSCD/MSS/MA

20 avril 2026

Annexe: 1 (disponible en anglais seulement)

Objet: Participation de votre expert(e) à la troisième réunion du Comité permanent des services de météorologie marine et d'océanographie (SC-MMO) (Jakarta, Indonésie, 7-9 juillet 2026)

Suite à donner: Faire savoir au Secrétariat de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), dès que possible et au plus tard le **27 avril 2026**, si votre expert(e) participera à la réunion et, le cas échéant, si une assistance financière sera nécessaire

Madame, Monsieur,

Je tiens à vous informer que la troisième réunion du SC-MMO, relevant de la Commission des services et applications météorologiques, climatologiques, hydrologiques, maritimes et environnementaux (SERCOM), se tiendra à Jakarta, du 7 au 9 juillet 2026. L'ordre du jour provisoire sera communiqué en temps voulu.

Étant donné que le SC-MMO compte parmi ses membres un(e) expert(e) de votre pays/organisme qui a été désigné(e) avec votre approbation (voir l'[annexe](#)), je vous saurais gré de bien vouloir envisager la possibilité qu'il/elle participe à cette réunion.

Aux termes de la [règle 31 du Règlement général de l'OMM](#) (*Recueil des documents fondamentaux N° 1* (OMM-N° 15)), les «dépenses afférentes à la participation des membres des organes subsidiaires des organes constituants et additionnels aux sessions de ces organes sont normalement à la charge des Membres ou de l'organisation internationale auxquels appartiennent les membres de ces organes subsidiaires». Nous espérons donc que le gouvernement de votre pays sera en mesure de couvrir les frais de participation de l'intéressé(e), dans le cas où ce(tte) dernier(ère) assisterait à la réunion.

Si toutefois votre gouvernement/organisme n'était pas en mesure d'assumer la totalité des frais de participation de votre expert(e), l'OMM pourrait envisager d'accorder une assistance financière à cet effet. Néanmoins, compte tenu de la grande modicité des fonds alloués aux sessions des organes subsidiaires des organes constituants, je vous serais reconnaissante de bien vouloir étudier la possibilité d'assumer, au moins en partie, les dépenses occasionnées.

Pour des raisons d'ordre administratif, je vous saurais gré d'indiquer au Secrétariat de l'OMM (par courriel à wmo@wmo.int, avec copie à mmo@wmo.int), dans les meilleurs délais et au plus tard le **27 avril 2026**, si votre expert(e) pourra participer à la réunion et si une assistance financière sera nécessaire. Dans l'affirmative, vous voudrez bien préciser la nature de ladite assistance (paiement des frais de voyage et/ou versement d'une indemnité journalière de subsistance).

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM (distribution restreinte)

cc: Représentant(e)(s) de la COI
Président de la SERCOM
M. Raymond Tanabe, Vice-Président de la SERCOM

Si l'OMM prend en charge les frais de voyage, les dispositions nécessaires seront prises par le Secrétariat et votre expert(e) en sera avisé en temps voulu.

Concernant l'assurance des personnes n'ayant pas la qualité de fonctionnaires, je tiens à attirer votre attention sur les dispositions suivantes:

«Les personnes ne faisant pas partie du personnel de l'Organisation qui sont autorisées à voyager à ses frais et/ou au bénéfice d'une indemnité journalière de subsistance doivent veiller à pouvoir prendre entièrement à leur charge toute dépense encourue en cas de décès, de maladie ou de lésion corporelle imputable à un voyage officiel et à la participation à des réunions au nom de l'Organisation. Il leur appartient donc de contracter toute assurance-vie, assurance-maladie, assurance accidents ou toute autre forme d'assurance avec un niveau de couverture adéquat pour toute la durée de ces réunions et événements.

La responsabilité de l'OMM est limitée à l'exercice de fonctions ou à la participation à une réunion pour son compte. L'OMM a souscrit une assurance contre les accidents et les maladies qui prévoit une couverture limitée des frais médicaux, des frais d'urgence et des frais supplémentaires encourus lors des voyages officiels.»

En vous remerciant de votre soutien et de votre participation aux activités maritimes de l'OMM, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Ko Barrett
pour la Secrétaire générale

**MEMBERSHIP OF THE STANDING COMMITTEE ON MARINE
METEOROLOGICAL AND OCEANOGRAPHIC
SERVICES (SC-MMO)**

(Updated as of 19 March 2026)

Name	Role	Member/Partner
Allison Allen	Chair	The United States of America
Michael Martens	Vice-Chair	Germany
Øyvind Breivik	Core Member	Norway
Alejandro de la Maza	Core Member	Chile
Dale Destin	Core Member	Antigua and Barbuda
Geoffrey Dunsworth	Core Member	Canada
Nelly Florida Riama	Core Member	Indonesia
Mark Hemer	Core Member	Australia
Nadao Kohno	Core Member	Japan
John Parker	Core Member	Canada
Keld Qvistgaard	Core Member	Denmark
Justyna Wodziczko	Core Member Co-Chair WWMIWS-SubC	Norway
Sophia Chahbi*	Core Member FP on CD	Morocco
Javier Yasnikouski/ Ismael Cobos Delgado	IMO <i>Ex Officio</i>	International Maritime Organization (IMO)
Samuel Harper	IHO <i>Ex Officio</i>	International Hydrographic Organization (IHO)
Vacant	IOC <i>Ex Officio</i>	Intergovernmental Oceanographic Commission of UNESCO (IOC-UNESCO)
Andreas Schiller	Observer FP on MetOcean Requirements	Australia
Erik de Groot	Observer Co-Chair WWMIWS-SubC FP on Gender	Canada
Michael Brennan	Observer FP Chair AG-TC	The United States of America

* Pending endorsement by the next SERCOM Management Group meeting.